

Chaque année, le 5 octobre, les organisations d'enseignants du monde entier se mobilisent pour assurer que les besoins des générations futures soient pris en compte.

L'UNESCO a lancé la **Journée mondiale des enseignants** le 5 octobre 1994 pour commémorer la signature conjointe de la Recommandation UNESCO/OIT relative à la condition du personnel enseignant, le 5 octobre 1966. La Journée mondiale des enseignants commémore également la Recommandation de l'UNESCO sur la condition du personnel de l'enseignement supérieur, adoptée en 1997.

Plus de 100 pays célèbrent cette journée. Les efforts de l'Internationale de l'éducation et de ses 338 organisations membres contribuent à cette recon-



naissance qui croît de jour en jour. Chaque année, l'Internationale de l'Éducation organise une campagne de sensibilisation afin de mettre en lumière les contributions de la profession enseignante.

Le thème de 2006

Placé sous le thème **Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité**, le 5 octobre 2006 donnera l'occasion aux syndicats d'enseignants et aux défenseurs de l'éducation du monde entier de faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils investissent les ressources nécessaires pour accéder à une véritable éducation de qualité pour tous en 2015.

Ici comme ailleurs, à une époque où, même dans les pays industrialisés, l'éducation voit souvent ses budgets resserrés, on ne peut que souscrire à un tel projet...

**CONTESTATION
 DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ**

DATE LIMITE : 1^{er} novembre 2006

Nous vous rapellons que le 1^{er} novembre 2006 est la date limite pour faire une demande de correction à la liste d'ancienneté de l'automne 2006.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette opération, car si une erreur n'a pas été signalée (avant le 2 novembre 2006 pour la liste d'ancienneté automne 2006), elle devient officielle sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage.

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à l'article 5-3.00 de la convention collective.

... SOMMAIRE ...

- Journée mondiale des enseignants 1-2
- Consultation sur le RREC. 3
- Canevas relatif à la Consultation sur le RREC 4
- Une grande tournée de réflexion politique de la CSN 5
- Vox populi 6
- Un État sous influence Annexe I



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

5^{oct} Journée 2006
Mondiale des
Enseignants

L'Internationale de l'Éducation s'exprime au nom des 29 millions d'enseignants et personnels de l'éducation, de l'école maternelle à l'université, au travers de ses 338 organisations membres affiliées dans 161 pays

Nous, enseignantes et enseignants du monde

Exigeons des autorités éducatives du monde entier la mise en œuvre de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de 1966 de même que la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de 1997 afin que les conditions de travail des enseignants et l'environnement d'apprentissage des élèves soient aux normes requises;

Demandons que le droit de chaque enfant à une éducation publique gratuite de qualité soit garanti dans le monde entier;

Usons de cette occasion pour exhorter les organisations intergouvernementales et leurs Etats membres à tenir leur engagement à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement, dont l'Éducation Pour Tous, et à considérer l'éducation comme un service public et non comme une marchandise;

Convions les gouvernements à prévoir la formation d'un nombre suffisant d'enseignantes et d'enseignants de qualité et sollicitons l'appui financier de la communauté internationale des bailleurs de fonds dans cette démarche;

Appelons les autorités éducatives à associer les enseignants et leurs syndicats aux débats sur une éducation de qualité, en tant que partenaires professionnels à part entière dans la prise de décision, et à développer un dialogue social constructif dans tous les pays et à tous les niveaux;

Tendons, avec un haut degré de professionnalisme, à garantir une éducation de qualité pour tous les enfants du monde entier;

Insistons sur le fait qu'une éducation de qualité ne peut être réalisée qu'avec des enseignantes et des enseignants qualifiés qui reçoivent une formation initiale adéquate, qui ont accès à une formation continue appropriée et qui ont à leur disposition les outils pédagogiques leur permettant d'agir en tant que professionnels de l'éducation;

Obligions les gouvernements à prendre au sérieux leur engagement d'assurer un salaire égal et des droits égaux pour les femmes, et à garantir leur autonomisation dans l'environnement scolaire, dans la prise de décision et sur le lieu de travail.

Notons le rôle que nous, enseignantes et enseignants du monde, devons jouer afin de garantir une éducation de qualité pour tous les enfants - une mission qui ne peut être réalisée sans le soutien des communautés nationales, régionales et internationales.

Un certain parfum de déjà vu

Consultation sur le RREC

Plus ça change, plus c'est pareil. Une confirmation de ce proverbe nous était récemment donnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui déposait pour consultation un document intitulé *Pistes d'action pour le développement de l'enseignement collégial* (document de travail). Il s'agit pour l'instant d'une forme de « coup de sonde » lancé par le Ministère à différentes organisations, dont la FNEEQ, afin de prendre le pouls des réactions et des suggestions suscitées par son projet de modification, ou plutôt d'« actualisation » des règles du RREC (Règlement sur le régime des études collégiales).

Que retrouve-t-on dans ce texte? À la lecture de ce document encore provisoire, six axes d'« assouplissements » (dixit) du règlement se profilent :

A- L'admission aux études collégiales : on y propose d'assouplir certaines des conditions d'admission, notamment pour les personnes ayant une expérience professionnelle (mais pas de DES) ou pouvant être admises sous condition d'obtention d'un DES.

B- La sanction des études : on y propose la création d'un DEC sans spécialité afin de reconnaître les apprentissages d'étudiant-es qui, dans leur parcours collégial, auront accumulé suffisamment d'unités sans pour autant avoir complété un programme (formation générale et EUF réussies obligatoires).

C- La préparation d'une main-d'œuvre plus spécialisée dans certains secteurs d'activité : on y propose la création de diplômes de spécialisation d'études techniques d'une durée de quatre ans (DSET), notamment dans les cas où la spécialisation souhaitée est impossible à obtenir au niveau universitaire.

D- La gestion des programmes d'études : on y propose la possibilité pour les collèges d'inclure dans leurs programmes des compétences locales de leur choix, justifiées par les besoins spécifiques et contextuels de certaines régions.

E- L'organisation scolaire : on y propose de revoir la définition de l'année scolaire, qui pourrait dès lors comporter 3 sessions (et non 2 comme présentement), dont une session d'été permettant la tenue de programmes accélérés, ou en alternance travail-études.

F- La formation générale : on y propose d'actualiser le contenu de la formation générale, dans le respect de la structure actuelle (durée, unités, disciplines visées), notamment en modifiant le contenu des cours pour susciter plus d'intérêt de la part des élèves, en renforçant l'accent sur la langue plutôt que sur les connaissances trop littéraires; en renforçant les liens entre formation générale et spécifique.

À la lecture de ces propos, vous voilà soudainement pris d'un curieux sentiment de réminiscence : toutes ces « innovations » ont étrangement pour vous un parfum de déjà vu et il ne vous est pas nécessaire de vous pencher longuement sur les textes pour y reconnaître des idées évoquées par certaines tentatives de réforme : dimension utilitariste de l'enseignement ; plus grande autonomie locale des collèges ; remise en question de la formation générale, etc. La nouveauté de la stratégie, ici, est moins dans les idées que dans le fait que l'on ne tente plus de passer par une Réforme, donc par une loi, mais par une simple modification au Règlement sur le régime des études collégiales... La manœuvre, ainsi facilitée, risquerait-elle moins d'éveiller l'ire des populations?

Au dernier Bureau fédéral, nous nous sommes penchés sur l'analyse de ce document faite par le regroupement cégep. Un consensus s'est formé autour d'un rejet unilatéral des axes E et F; pour les autres axes, des réserves et des propositions de correctifs ont été exprimées. Ces positions, notamment partagées par les intervenants de la Coalition-Cégep, ont été transmises au Ministère. Vous trouverez le canevas de réponse FNEEQ en page 4.

Au terme de cette consultation des intervenants du milieu, le Ministère devrait revenir en déposant un projet plus concret dont nous aurons à débattre. Un avis sera sans doute demandé au Conseil supérieur de l'éducation. Parions qu'on s'en reparlera. (Dossier à suivre)

Canevas relatif à la « Consultation sur des pistes d'action pour le développement de l'enseignement collégial » en vue de modifications au RREC

De façon générale, les modifications envisagées :

- ne devraient pas favoriser une décentralisation et un morcellement accru du réseau collégial;
- devraient évidemment respecter les dispositions de la convention collective;
- devraient préserver la raison d'être de la formation générale au niveau collégial;
- devraient prévoir les ressources nécessaires à leur mise en œuvre, le cas échéant.

Plus spécifiquement concernant les pistes et solutions mises de l'avant :

A-1 : Admission sur la base d'une « formation jugée suffisante » des adultes de 19 ans et plus qui ont soit quitté les études depuis deux ans et plus, soit fait des études à l'étranger;

A-2 : Admission « sous condition » de jeunes à qui il manque un maximum de 6 unités pour obtenir le DES;

A-3 : Règles budgétaires relatives à A-1 et A-2.

La FNEEQ a toujours défendu le principe de l'accessibilité aux études collégiales tout en considérant qu'il faut favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants qui y accèdent. Toutefois, dans un contexte où il y a une forte insistance pour hausser les taux de réussite, ces modifications aux critères d'admission risqueraient, suivant l'ampleur de telles admissions, d'exercer une pression à la baisse sur les standards de réussite, ce qu'il faut éviter.

- les critères encadrant la définition de la « formation jugée suffisante » devront être définis nationalement afin d'éviter une course aux effectifs;
- les ressources nécessaires à l'application du processus de reconnaissance des acquis par les collèves devront être prévues;
- le Ministère devra reconnaître que les enseignantes et les enseignants sont les plus aptes à assumer la responsabilité de l'évaluation de la reconnaissance des acquis;
- les ressources nécessaires à l'encadrement, l'accueil et l'intégration des étudiantes et des étudiants admis « sous condition » devront être prévues et s'ajouter aux ressources générées par la droite de régression du programme dans lequel ils sont inscrits;
- il est inadmissible que, le cas échéant, les cours échoués ne soient pas financés à 100%.

B. Sanction des études : ■ **DEC sans spécialité**
■ **Ne plus exiger l'épreuve synthèse de programme**

■ **DEC sans spécialité**

Nous voulons préserver la valeur des DEC actuels et éviter de favoriser indûment les changements de programme. Un DEC sans spécialité devrait constituer l'exception.

- devrait assurer l'accès aux études universitaires dans certains programmes.

■ **Ne plus exiger l'épreuve synthèse de programme comme condition d'obtention du DEC**

Cela répond à nombre de problèmes rencontrés.

C. Diplôme spécialisé d'études techniques (DSET)

Ce nouveau diplôme ne devrait pas conduire à la dévalorisation du ou des DEC de trois ans qui lui sont préalables et, en ce sens, doit préserver leur intégralité. Il ne faudrait pas non plus accroître la concurrence entre les collèves qui auraient l'effectif et les ressources suffisantes pour développer et assurer un DSET et ceux qui ne les auraient pas.

- cette formation technique spécialisée ne devrait pas trouver d'équivalent dans les programmes universitaires;
- la formation offerte dans un DSET devrait être transférable et suffisamment polyvalente, en accord avec les principes d'une formation collégiale;
- le financement des programmes qui offriraient un DSET devra être examiné.

D. Introduction de compétences au choix dans les programmes techniques

Il y a un risque que l'introduction de compétences au choix mène à des programmes pointus et trop spécialisés. Il faut aussi éviter d'accroître les difficultés rencontrées par les étudiantes et les étudiants lorsqu'ils doivent changer de collège dans un même programme. Le remplacement des enseignantes et des enseignants dans le réseau pourrait éventuellement être rendu plus difficile à cause d'une disparité accrue des cours entre collèves offrant un même programme.

Nous signalons que les collèves disposent déjà, dans le système actuel, d'une marge de manœuvre dans la traduction des compétences en activités d'apprentissage.

L'introduction du DSET devrait permettre de combler les besoins plus spécifiques évoqués et, **dès lors, rendre beaucoup moins pertinentes des compétences locales qui ne pourraient que réduire le caractère générique des programmes techniques.**

E. Organisation scolaire :

- **Remise en question de la session de 82 jours pour permettre un calendrier sur trois (3) sessions;**
- **Révision de la date d'abandon;**
- **Permettre des cours de 15 heures en musique.**

En ce qui a trait à la première disposition (relative aux sessions) :

- les problèmes soulevés pour justifier l'échelonnement de l'année académique sur trois (3) sessions peuvent être résolus dans le cadre de deux (2) sessions et rien ne justifie donc une modification du RREC à ce chapitre.

En ce qui concerne les deux autres éléments abordés :

- le cas échéant, cela devra être l'objet d'une entente nationale et se faire dans le respect de la convention collective;
- l'impact éventuel d'une telle décision sur les disciplines de la formation générale, la tâche, la vie départementale doit être analysé;
- les modifications ne devraient pas avoir pour conséquence d'accroître la précarité;
- la modification relative au cours de musique constitue une solution au problème spécifique du programme de musique; nous comprenons que les cours de 30 heures dans cette discipline seraient toujours possibles.

F. Formation générale

- **Révision des contenus de cours**
- **Révision de la formation générale complémentaire;**
- **Révision de l'épreuve uniforme de français.**

La FNEEQ rappelle ses positions à l'effet de préserver la nature et la mission de la formation générale, ainsi que ses positions à l'effet que la formation générale ne doit pas être assujettie à la formation spécifique.

- il faut que le Ministère procède à une consultation large auprès de tous les organismes représentant les enseignantes et les enseignants visés par toute modification envisagée à la formation générale.

Une centaine d'assemblées partout au Québec

La CSN lance une grande tournée de réflexion politique aux quatre coins du Québec

C'est sur le thème **Agir ensemble pour le Québec** que la CSN lance une grande tournée de réflexion politique, qui a commencé en septembre.

Avec la collaboration de partenaires, dans différentes régions du Québec, la CSN tiendra une centaine d'assemblées pour permettre à ses membres, aux citoyennes et aux citoyens de discuter d'une vision commune du Québec de demain.

Dans le cadre du plan d'action adopté par toutes les fédérations et la vaste majorité des assemblées syndicales du secteur public, le printemps dernier (dont l'assemblée syndicale du SPECA du 16 mars 2006), le conseil fédéral de la CSN lançait le 19 septembre dernier une vaste campagne de réflexion politique sur notre avenir collectif.

Plus que jamais les Québécoises et les Québécois ont besoin de s'unir derrière des projets mobilisateurs. Au cours de ces assemblées, la CSN entend proposer aux citoyennes et aux citoyens une discussion afin de :

- mieux comprendre la situation politique, économique et sociale actuelle;
- imaginer un Québec rassembleur;
- se préparer à questionner ceux et celles qui veulent nous gouverner, quel que soit le parti politique.

La CSN veut ainsi soulever des questions pertinentes sur le développement économique, l'emploi, le développement

durable, les finances publiques et la fiscalité, les services publics et les programmes sociaux. Différents enjeux régionaux seront également au cœur des débats. Des questions destinées aux partis politiques permettront d'interpeller, lors des prochaines élections notamment, ceux et celles qui veulent nous représenter.

La CSN estime que nous sommes mûrs pour une telle opération. Tous les citoyens qui ont l'avenir du Québec à cœur doivent participer à cette importante tournée de réflexion politique. Nous croyons que c'est l'implication citoyenne qui change le monde, qui change les choses. Il faut d'abord que nous puissions débattre entre nous. Ensuite, nous pourrions demander à ceux qui veulent nous gouverner, ce qu'ils entendent vraiment faire.

Tous les détails de la tournée se retrouvent sur le site web de la CSN, à l'adresse suivante : www.action.csn.qc.ca.

Plus particulièrement en ce qui concerne la grande région de Montréal, voici les dates, les lieux et les thèmes qui seront abordés.

Nous invitons tous les enseignants-es intéressés à participer à ces assemblées de nous en faire part pour que nous nous assurions de couvrir, comme syndicat, toutes les réunions de Montréal. Nous demanderons aussi à certains participants membres du SPECA, intéressés à faire part de leur expérience à leurs collègues de faire parvenir un bref compte-rendu de ce qui se sera dit à la rencontre que nous pourrions publier dans le SPECA-HEBDO.

Villes	Dates	Lieux	Sujets locaux/régionaux
Centre-Sud	12-10-06	Écomusée du fier monde 2050, rue Amherst, Montréal (angle Ontario)	Pauvreté et justice sociale
Laval	16-10-06	Chez Bernier 3939, boulevard Lévesque Ouest, Laval	Femmes et politiques néolibérales
Sud-Ouest	26-10-06	CEDA 2515, rue Delisle, Montréal	Services publics et santé
Ahuntsic	02-11-06	Centre de formation populaire (Villeray) 65, rue De Castelneau Ouest, Montréal	Environnement
St-Hyacinthe	07-11-06	Sous-sol de la cathédrale 925, avenue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe	Mondialisation vs emploi
Longueuil	14-11-06	Pub Vincent 3027, St-Laurent Ouest, Longueuil	Privatisation de l'eau Pauvreté
Ste-Catherine	22-11-06	Salle de réception Les Écluses 4625, boul. Marie-Victorin, Sainte-Catherine	Privatisation de l'eau
Centre-Ville	23-11-06	Cégep du Vieux-Montréal 255, rue Ontario Est, salle 482-A, Montréal	Éducation
Valleyfield	29-11-06	CEGEP Valleyfield 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield	Contre les fermetures d'usines Pauvreté vs programmes sociaux

• • • VOX POPULI • • •

Le Canada doit-il mettre fin à son offensive en Afghanistan?

OUI, le Canada devrait mettre fin à son offensive militaire en Afghanistan.

1) Les raisons invoquées pour justifier cette intervention sont fausses :

- cette guerre ne résulte pas d'une décision de la communauté internationale, mais d'une décision de l'OTAN. Et si le Conseil de sécurité a par la suite entériné le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN, il a agi de même après l'invasion de l'Irak, adoptant même en juin 2004 une résolution qui saluait la fin de l'occupation! En confiant au pays agresseur la gestion de la situation post-invasion, le Conseil de sécurité a clairement violé l'esprit de la Charte des Nations Unies;
- l'intervention militaire en Afghanistan n'a pas rétabli la démocratie, mais contribué à l'élection d'un parlement majoritairement composé de représentants des seigneurs de guerre, des trafiquants de drogue et autres criminels (voir le rapport 2006 de Human Rights Watch);
- l'intervention militaire n'a pas permis que s'améliore la situation des droits de la personne : (a) les États-Unis et leurs alliés afghans pratiquent systématiquement la torture contre les « combattants ennemis » (campagne internationale d'Amnistie Internationale lancée en mars 2006); (b) les alliés afghans des États-Unis et du Canada – l'Alliance du Nord et autres seigneurs de guerre – sont responsables d'au moins autant de violations que les Talibans (selon HRW, encore);
- l'intervention militaire n'a pas libéré les femmes afghanes (voir ce qu'en dit la jeune députée afghane Malalai Joya, entre autres sur le rétablissement du Ministère du Vice et de la Vertu par le gouvernement actuel);

2) Il ne s'agit pas simplement de « rectifier le tir » par des méthodes différentes qui permettraient d'atteindre ces objectifs louables... Comme c'est généralement le cas, les raisons de la guerre – les intérêts économiques et stratégiques des pays agresseurs – n'ont rien à voir avec la propagande officielle...

Raymond Legault
Département d'informatique

Non et tant et aussi longtemps qu'il restera un taliban à abattre. Le président Bush a confondu volontairement les guerres en Irak et en Afghanistan pour faire accepter la première en utilisant la seconde, moins impopulaire. Il fut un excellent professeur, car il a bien enseigné à nos pacifistes naïfs, qui à leur tour, mêlent les

deux. La guerre en Irak en est une d'occupation américaine et de ses alliés pour favoriser leurs intérêts particuliers, alors que celle d'Afghanistan en est une de civilisation sous l'approbation du Conseil de sécurité des Nations-Unies et à laquelle 37 pays, dont le Canada participent ou ont participé.

La victoire des talibans signifierait un retour au pouvoir d'un foyer de terrorisme international, commanditaire et complices des auteurs des attentats du 11 septembre 2001, qui ont depuis fait des petits (Bali, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, Madrid, Londres, Toronto et un jour ce sera Montréal). Ce régime obscurantiste exporte à l'étranger par la force des valeurs étrangères à notre culture et contraires à nos valeurs comme une dictature théocratique, le non-respect et la lapidation des femmes exclues de l'éducation et du monde du travail, la violence institutionnalisée avec le démembrement des corps des condamnés vivants, le non-respect des minorités et des libertés fondamentales. Comment réagirons-nous quand au retour au pouvoir, les talibans reprendront leurs politiques cruelles et sanguinaires contre les Afghans et les Afghanes en particulier? Avons-nous le droit moralement de laisser tomber l'Afghanistan et son peuple?

J'en ai assez de nos pacifistes naïfs et candides prêts à toutes les compromissions, les humiliations et les lâchetés pour avoir la paix à tout prix. On en a vu aller honorer Saddam Hussein en 1990 après qu'il ait envahi le Koweït. Les courbettes de ces apprentis boy-scouts comme Jack Layton et compagnie prêts à négocier une sortie honteuse avec Oussama Ben Laden et le mollah Omar rappellent celles de dirigeants européens devant Hitler avant 1939.

Si je me reporte en 1942 lors de la crise de la conscription, j'aurais été du côté de la Ligue de défense du Canada avec les Laurendeau, Drapeau, Maxime Raymond et autres adversaires de notre entrée en guerre. Toutefois si je me reporte après 1945, je réalise que j'aurais eu tort, car après coup la vérité était du bord de Mackenzie King, Ernest Lapointe et autres qui appuyaient l'effort de guerre, car sans la victoire des Alliés, nous virerions sous la botte hitlérienne.

Les talibans foisonnent au Pakistan voisin et sont le fer de lance des islamistes pakistanais. Le régime de Musharraf doit marcher sur des œufs et s'il tombe ce sera aux mains des islamistes et le Pakistan a la bombe atomique. Attention!

Les talibans sont prêts à mourir pour leurs idées. Où sommes-nous prêts à aller pour défendre les nôtres? Là est tout le débat.

Robert Thibault
Département de techniques administratives

→ → Suite de la page 6

Commentaires externes sur la guerre en Afghanistan

.....
 Aux États-Unis, au Canada et dans la plupart des pays de l'Union européenne, les gouvernements ont décidé de s'investir davantage en Afghanistan. Devant le spectre des Talibans et de leur projet démentiel, on nous dit, nous n'avons pas le choix, nous devons pratiquer l'« ingérence humanitaire » ? En apparence, ces principes semblent défendables. En pratique, la réalité est toute autre. Loin d'améliorer la situation, l'intervention occidentale actuelle creuse le trou dans lequel le pays est en train de s'enfoncer.

Reconstruire un pays ?

Depuis le renversement du régime taliban en Afghanistan en 2001, les pays occidentaux ont mis le paquet. À Tokyo, puis à Berlin et récemment à Londres, plus de 25 milliards de dollars ont été mis sur la table pour la reconstruction de l'Afghanistan. Parallèlement, l'engagement militaire a été maintenu puis élargi, de 6000 soldats envoyés par l'OTAN au début à plus de 30 000 aujourd'hui, sans compter le contingent américain qui opère à son compte (plus de 15 000 militaires). Un effort réel, en comparaison à d'autres situations de conflits. En pratique toutefois selon la chercheuse norvégienne Astri Suhrke, le tout a été mal mené et mal pensé.

S'enfoncer dans la dépendance

Avec tous les argents commis par les pays donateurs, l'aide internationale couvre 90% du budget national du pays. Seulement 10% provient de revenus auto-générés, comme les impôts et les taxes par exemple, qui sont au niveau le plus bas dans l'histoire récente du pays. « Autrement dit affirme Suhrke, le gouvernement afghan n'administre pas grand-chose » bien que le discours des pays occidentaux est qu'il faut « reconstruire un État ». Une véritable administration parallèle, coordonnée par la Banque mondiale, gère les ressources, laissant le plus souvent au gouvernement afghan un rôle de figurant. Certes l'Afghanistan est pauvre, mais en comparaison avec d'autres États dépourvus, « le ratio entre ce qui est généré et contrôlé par les autorités locales et ce qui est commandé de l'extérieur est franchement dérangeant » explique la chercheuse norvégienne. Le tout est « organisé » par une véritable armée de consultants extérieurs payés à grand prix, ce qui laisse les Afghans marginalisés et furieux. Selon une étude européenne réalisée en avril 2006, les ministères afghans, dont le Ministère des finances, sont remplis d'étrangers qui absorbent une grande partie des budgets de l'aide. Résultat, une partie considérable des projets n'aboutit pas, ou pire encore, est détournée par des réseaux d'influence et de pouvoir qui ne se gênent même pas pour voler l'aide internationale au su et au vu de tout le monde. Suhrke estime que « l'aide actuelle est dysfonctionnelle à court terme et insoutenable à long terme ».

La diplomatie des B-52

Depuis 2001, les interventions militaires se succèdent. Après le déploiement initial des États-Unis, une force de l'OTAN a été mandatée, l'ISAF. Parallèlement, les États-Unis se sont engagés à reconstruire l'armée nationale afghane, qui compte présentement plus de 25 000 hommes. En pratique toutefois, la « vraie guerre » est menée par les contingents étrangers et par l'armée américaine, toujours à la recherche de Bin Laden. « C'est la diplomatie des B-52, comme le disent les Afghans », affirme Suhrke. Les résultats pour le moment sont peu probants : les Talibans sont en fait en train d'agrandir leur influence et les territoires qu'ils contrôlent. Selon la chercheuse de Bergen, c'est en partie à cause des ses « bavures » américaines, comme ces bombardements indiscriminés qui font beaucoup de victimes civiles. Au point où même le Président Karzai, pourtant proche des Américains, a été obligé récemment de demander à Washington de modérer ses ardeurs. Depuis quelques semaines dans le cadre de la campagne contre les Talibans dans le sud du pays, des chasseurs-bombardiers américaines jettent des bombes de 250 kilos dans des zones densément peuplées. Et contrairement à la pratique établie, il n'existe pas d'entente formelle entre le gouvernement afghan et les forces étrangères sur le contrôle des opérations militaires ni sur la conduite des troupes. Autrement dit, les forces étrangères ont champ libre. Aux yeux des Afghans, « l'armée apparaît comme une force insignifiante inféodée aux États-Unis », explique Suhrke.

Minuit et cinq

Dans le discours officiel à Washington, « les Afghans sont au poste de commande ». « En réalité selon Suhrke, ce qui se passe actuellement a peu à voir avec la mise en place d'un État souverain ». Les Talibans ont beau jeu de surfer sur le rejet de ce qui apparaît comme une occupation brutale et stupide. En fait les intégristes, qui étaient passablement isolés après leur désastreuse gestion de l'État entre 1993 et 2001, sont en train de se refaire une image. « Ils recrutent des tas de gens qui n'ont rien à voir avec leur projet, mais qui sont essentiellement des nationalistes ». Plusieurs observateurs se demandent s'il est encore possible de redresser la situation. Si on veut éviter la débâcle, estime Suhrke, il faut sortir de la logique américaine. « Le problème en Afghanistan est afghan et a peu à voir avec la « guerre globale » de Bush. Il faut redonner aux Afghans la possibilité de reconstruire leur pays, ce qui voudrait sans doute dire leur permettre d'engager un dialogue de réconciliation nationale, y compris avec certains secteurs des Talibans. Il faut arrêter cette militarisation qui ne sert à rien si ce n'est qu'à aggraver la guerre ».

Pierre Beaudet

Professeur de sociologie à l'université d'Ottawa

→ → Suite de la page 7

.....
 Au nom de la démocratie et de la paix, mes chers amis, j'aimerais vous transmettre les salutations les plus chaleureuses du peuple afghan. Avant de parler de la situation dans mon pays, je tiens à remercier, du fond de mon cœur, mes amis au Nouveau Parti démocratique, qui ont pensé à leurs sœurs afghanes et qui m'ont invitée à ce rassemblement.

Mes amis honorables, cinq ans après la chute du régime misogynne et anti-démocratique des Talibans, presque cinq ans après le début de l'attaque menée par les États-Unis contre l'Afghanistan, vous aimeriez sans doute que je vous parle du progrès et des résultats positifs en Afghanistan, mais j'ai le regret de vous informer que l'Afghanistan est encore une terre en proie à une incendie double.

Le gouvernement américain a effectivement renversé le régime des Talibans, avec son esprit médiéval et ses maîtres d'Al Quaeda. Mais, ils ont permis que l'Alliance du Nord accède à nouveau au pouvoir. Ce groupe ressemble aux Talibans sur le plan des croyances, et ils sont aussi brutaux et anti-démocratiques que les Talibans. Parfois encore pires.

En décembre 2003, à titre de représentante à la grande assemblée, j'ai parlé de la criminalité de l'Alliance du Nord, et des dangers auxquels ils exposeraient l'Afghanistan. Mais aujourd'hui, même l'ONU accepte que l'Afghanistan devienne un narco-état sous leur régime.

Il faut que je vous dise que malheureusement, la situation désespérée du peuple afghan n'a pas changé. Lorsque le pays tout entier vit à l'ombre de l'arme à feu et des seigneurs de guerre, comment ses femmes peuvent-elles jouir des libertés les plus fondamentales? Contrairement à la propagande diffusée par certains médias dans l'Ouest, les hommes et les femmes en Afghanistan n'ont pas été « libérés » du tout.

J'aimerais vous décrire la réalité de mon pays en pleine crise, même s'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg.

Selon les Nations Unies, c'est un pays qui fait face à une crise de santé qui est considérablement pire que celle occasionnée par le tsunami. Sept cents enfants et entre 50 et 70 femmes meurent chaque jour, faute de services de soins de santé. Le taux de mortalité des mères et des enfants est encore très élevé : entre 1600 et 1900 femmes sur 100 000 meurent en couches. L'espérance de vie est inférieure à 45 ans.

Chez les femmes afghanes, le taux de suicide est terriblement élevé. Selon un sondage récent effectué par UNIFEM, 65 % des 50 000 veuves à Kabul voient le suicide comme la seule issue pour s'échapper de la misère noire dans laquelle elles se trouvent. De plus, le sondage prouve que la majorité des femmes afghanes sont victimes de violence psychologique et sexuelle.

Dans un pays qui a besoin d'énormément d'efforts de reconstruction, 40% de la main-d'œuvre est au chômage, et une vaste majorité vit au-dessous du seuil de la pauvreté. L'Afghanistan se classe 175^e sur les 177 pays de l'indice du développement humain de l'ONU.

Il est ironique que cela se passe dans un pays qui a reçu 12 milliards de dollars, et qui s'est vu promettre encore 10 milliards de dollars au congrès à Londres l'année passée. Mais cet argent finira principalement dans les poches des seigneurs de guerre, pour qu'ils puissent mieux opprimer notre pays.

Les crimes et les actes de brutalité commis par les seigneurs de guerre extrémistes persistent, et ce, sous le nez des troupes américaines et de l'ISAF. Des bandits armés de l'Alliance du Nord ont violé Fatima, âgée de 14 ans, ainsi que sa mère. Ils ont violé Rahima, 11 ans, et sa grand-mère de 60 ans. C'est un pays où Amina, 30 ans, a été tuée par lapidation, où Nadia Anjuman est devenue la cible facile de la violence de son mari parce que celui-ci avait la certitude de bénéficier de l'appui des seigneurs de guerre de l'Alliance du Nord misogynne.

Sous le régime des Talibans, le ministère du Vice et de la Vertu est devenu le symbole d'abus arbitraires, surtout aux dépens des femmes et des filles afghanes. Pourtant, aujourd'hui, le cabinet afghan a décidé encore une fois de rétablir ce ministère horrible plutôt que de se concentrer sur les besoins criants de la société afghane.

Dans une déclaration de l'année passée, le comité américain pour la protection des journalistes, (Committee to Protect Journalists), a dit : « Les journalistes afghans font face à des pressions sévères exercées par les autorités afghanes, y compris des menaces, l'intimidation, même l'incarcération et le meurtre. » Voici ce qui se passe pendant que M. Karzai et les médias de l'Ouest parlent de la liberté d'expression en Afghanistan.

Ceux qui défendent la justice sont menacés de mort. Le 7 mai, 2006, j'ai été agressée physiquement par deux députés au Parlement qui soutiennent les seigneurs de guerre et les drogues, parce que j'avais dit la vérité. J'avais parlé des crimes de l'Alliance du Nord. L'un d'entre eux a même crié : « Prostituée, prenez-la et voilez-la ! »

Plutôt que de se fier aux gens pour traduire en justice ces seigneurs de guerre criminels, le président Hamid Karzai leur donne des postes supérieurs. Par exemple, cette année, il a nommé treize anciens commandants, avec des liens à la contrebande de drogues, au crime organisé et aux milices illégales, à des postes de hauts dirigeants au sein de la police.

En raison de la situation tragique en Afghanistan, les 4 millions de réfugiés afghans inscrits en Iran et au Pakistan, n'ont guère envie de retourner dans leur pays.

→ → Suite de la page 8

Mes chers amis, le gouvernement américain ne cesse de dire qu'il ne répétera pas les erreurs du passé en appuyant les extrémistes. Mais la vérité déchirante est que les États-Unis commettent exactement les mêmes erreurs. Ils appuient les extrémistes de façon généreuse, plus que jamais. Les États-Unis dépendent de l'Alliance du Nord, ceux-là mêmes qui ont transformé l'Afghanistan en enfer entre 1992 et 1996, et qui posent encore un danger énorme à la stabilité et à la paix dans mon pays.

Kathy Gammon, spécialiste en Afghanistan, dit avec raison que « les États-Unis ne s'intéressent pas à la paix en Afghanistan. Ceux qui ont tué des milliers de personnes, ceux qui ont appuyé l'industrie de la drogue, dirigent le pays. »

Les Afghans, les gens partout au monde qui croient à la justice, et des organismes internationaux en matière de droits de la personne, demandent d'une seule voix que les seigneurs de guerre et les anciens pantins pro-Moscou soient traduits en justice. Mais plutôt que d'être traduits en justice, ils se voient proposer des postes supérieures et des occasions de siéger au Parlement, avec l'appui des États-Unis et de ses alliés.

Le gouvernement américain inclut Gulbuddin Hekmatyar dans sa liste des terroristes les plus recherchés, mais 34 membres de son parti siègent au Parlement afghan. Les États-Unis travaillent avec des extrémistes pro-américains, et ils s'opposent uniquement aux extrémistes anti-américains. Voilà la raison pour laquelle les gens se moquent de la « guerre sur le terrorisme ».

L'élection parlementaire elle-même a fait la honte de la démocratie, même si les médias de l'Ouest l'ont appelée une grande réussite. Selon HRW, 70% des membres du Parlement sont accusés de crimes de guerre, dont des membres de l'état fantoche russe, des trafiquants de drogues, des Talibans et des tueurs de l'Alliance du Nord.

Mes chers amis, les États-Unis ne se soucient pas de la racine du terrorisme en Afghanistan. Voilà pourquoi nous ne considérons pas les États-Unis comme le « libérateur » de notre pays.

J'espère que vous avez compris, à l'aide des petits exemples que je viens d'énumérer, que mon pays se trouve encore entre les griffes d'extrémistes et de terroristes meurtriers. La situation en Afghanistan, surtout celle des femmes afghanes vouées au malheur, ne changera jamais pour le mieux, tant et aussi longtemps que les seigneurs de guerre ne seront pas désarmés, et que la politique en Afghanistan ne sera pas délivrée des terroristes pro et anti-États-Unis.

Je pense qu'aucun pays ne peut donner la liberté à un autre pays. Seulement le peuple lui-même peut s'affranchir. Les événements actuels en Afghanistan et en Irak en sont la preuve.

Je pense que si le Canada et d'autres gouvernements tiennent vraiment à aider le peuple afghan et à effectuer des changements positifs, il faudrait qu'ils agissent de façon autonome, plutôt que de devenir un outil avec lequel le gouvernement américain peut imposer ses mauvaises politiques. Il faut qu'ils s'alignent sur les besoins et les désirs du peuple afghan et qu'ils cessent d'aider les seigneurs de guerre et les éléments réactionnaires et ignorants au sein du système. C'est seulement en adoptant une telle approche que les pays pourront gagner la confiance des gens et prouver leur amitié envers le peuple afghan.

Nous sommes profondément désolés pour la perte des soldats canadiens en Afghanistan. Si le gouvernement canadien ne peut pas agir de façon indépendante plutôt que de suivre le programme du Pentagone, nous craignons que les efforts des troupes canadiennes ne servent que le gouvernement américain avant tout, et non pas le peuple afghan.

Nous voulons que le gouvernement canadien exerce une pression pour que des criminels comme Sayyaf, Rabbani, Qanooni, Mohaqiq, Fahim, Mullah Rakiti, les Khalqi et les Parchami soient délogés du pouvoir et traduits en justice. Il faut que les décideurs canadiens sachent que les seigneurs de guerre de l'Alliance du Nord sont également responsables des circonstances désespérées du peuple afghan et du malheur qui sévit actuellement en Afghanistan.

Je suis consciente des difficultés et des défis, et du risque de mourir aux mains des forces anti-démocratiques. Mais je me fie à mon peuple. Un jour ils pourraient me tuer, puisqu'ils ont des armes à feu, ils détiennent le pouvoir et ils ont l'appui du gouvernement américain, mais ils ne pourront jamais me réduire au silence ni cacher la vérité.

Malalai Joya
Jeune députée au Parlement afghan